ROUBAIX

CONFÉRENCES PUBLIQUES

Aujourd'hui, mardi, deux réunions publiques se feront en vue des élections du 8 mai.

La première, à 8 h. 1/2, à l'estaminet du Phare, tenue par Doby, boulevard de Beaurepaire.

Les citoyens Pouey-Dessus, Liévin Bailleul, Jules Guesde y prendront la parole.

La seconde, à 8 h. 1/2, à l'estaminet des Champs Elysées, rue d'Isly.

Les citoyens Decœck, Michel Servais et Emile Moreau y prendront la parole.

ÉCHOS DU PREMIER MAI

La prime de 90 francs, tirée au sort entre les sociétés subventionnées qui ont participé aux réjouissances publiques de la fête du 1er Mai, a été gagnée par la société « La Cœcilia Roubaisienne ».

ACCIDENT MORTEL

Un tisserand, nommé Cyrille Lefebvre, âgé de 53 ans, demeurant rue Newton, 28, est tombé en bas de l'escalier en rentrant chez lui dimanche vers 2 heures du matin.

Le malheureux a fait une chute terrible et il n'a pas tardé à succomber aux suites d'une méningite foudroyante qui s'est déclarée.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les électeurs que le tableau des rectifications opérées sur la liste électorale arrêtée au 31 mars dernier, dressé conformément à l'art. 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, à l'art. 2 du décret de convocation des électeurs du 9 avril 1898, est déposé au secrétariat de la mairie (bureau des Elections) où ils pourront en prendre connaissance.

BRIS DE CLOTURE

Un journalier nommé Dupret Charles, 31 ans, demeurant à Croix, rue de la Limite, a été arrêté sous l'inculpation de bris de vitres au préjudice de M. Vanboren, rue de la Balance.

Le prisonnier opposa une vive résistance aux agents et au poste de la place Sainte-Elisabeth où on l'a condnit, il a en outre brisé divers objets.

TERRIBLE ACCIDENT

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures, des consommateurs, qui sortaient du café-concert Lempereur, rue des Longues-Haies, trouvèrent à l'angle de cette rue et de la rue nes Filatures, un individu affaissé sur le trottoir et adossé contre le cabaret Henri Kinto. Ils s'approchèrent et virent que le malheureux était sans connaissance.

On le transporta au café Lempereur où il fut lavé et soigné et de là mené sur une civière au poste central.

M. le docteur Lepoutre lui a donné des soins et a constaté en dehors des contusions et d'ecchymoses multiples, la fracture des deux cuisses. Il le fit admettre à 3 h. du matin à l'Hôtel-Dieu.

Le blessé est un sieur Emile Libbrecht, âgé de 37 ans, né à Luynes (Belgique) demeurant à l'estaminet Kints, sur le trottoir duquel estaminet on l'a trouvé.

On suppose que le malheureux était à la fenêtre en train de fumer une pipe (on a retrouvé cette dernière dans la nochère) et que, par suite de l'ivresse, il se sera penché et aura perdu l'équilibre. Son état est désespéré.

Le nommé Lebbrecht est mort à l'hôpital à 4 heures cet après-midi.

VOL DE NUMÉRAIRE

Un cabaretier du chemin de la Makellerie aurait été hier vers 2 heures, victime d'un vol de 1500 francs. Soupçonnant deux de ses logeurs d'avoir fait le coup, il a, nous a-t-on dit, enfermé ces derniers, et est allé quérir le commissaire de police.

Nous reviendrons demain sur cette affaire, car nous compléterons notre enquête.

ACTE DE COURAGE

Dimanche matin, vers 11 heures, M. Dutoit-Droulers, brasseur, rue de l'Avocat, passait avec sa dame, au parc Barbieux, dans un tilbury attelé d'un cheval fringant.

Tout à coup, effrayé par on ne sait quelle cause, l'animal s'emballa et prit l'allée de droite à une allure désordonnée.

Un jeune homme qui se trouvait dans un café, voyant le danger que couraient M. et Mme Dutoit-Droulers, enfourcha vivement la bicyclette d'un ami, s'empressa de dépasser le cheval et mettant pied à terre, il le saisit à la bride. Après avoir trainé sur un assez long parcours le jeune homme réussit à maitriser l'animal, évitant ainsi de terribles accidents.

C'est un nommé Louis Glorieux, domestique chez M. Dujardin, marchand de charbons.

Glorieux n'en est pas à son premier sauvetage. Il a déjà à son actif d'avoir retiré des enfants de la rivière, et d'avoir arrêté des chevaux emballés. Nous le félicitons bien sincèrement de son acte de courage.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

En démontant le kiosque de la place de la Liberté, un fil électrique mit, la nuit dernière, le feu aux draperies. L'incendie, éteint de suite, n'a causé que des dégâts insignifiants.

MANŒUVRE SUSPECTE

Vendredi soir, au moment de fermer la Mairie, l'appariteur de service constata près des bureaux où se trouvent renfermées les cartes électorales la présence de deux individus bien mis, qui s'étalent cachés derrière une porte.

Se voyant découverts, ils s'empressèrent de prendre la fuite par la cour qui donne sur l'Hôtel des Pompiers.

Il a été impossible de les poursuivre, mais leur signalement est connu.

Ne serait-ce pas une machination électorale ? Ce serait si commode de s'approprier des imprimés de cartes d'électeurs pour certaines petites combinaisons en usage dans le monde... bourgeois.

HIPPODROME ROUBAISIEN

C'est ce soir qu'aura lieu la dernière représentation où paraitra la comtesse de X..., avec ses terribles lions.

Nul doute que tous les roubaisiens et tourquennois voudront acclamer cette vaillante jeune femme qui a fait sensation partout où elle a passé et qui constitue la plus grande attraction foraine connue. G. L.

AU CHAMP DE FOIRE

Théâtre Morieux. — A la demande générale, la direction du théâtre Morieux a décidé qu'elle prolongerait son séjour à Roubaix jusqu'à jeudi 5 mai.

Clôture irrévocable.

Les attractions. — Signalons, parmi les attractions qui obtiennent le plus de succès, le cirque Vinella, le musée Spitzner, le musée Thurns, etc., qui tous attirent une foule nombreuse et de plus en plus enthousiaste.

AGRESSION NOCTURNE

Dimanche soir, vers neuf heures, un Monsieur causait place du Trichon, lorsqu'un individu qui passait à côté de lui, lui porta un violent coup de poing à la figure.

Poursuivi à coups de parapluie par ce monsieur et un autre passant, l'agresseur a pris la fuite. Pendant quelques jours il se ressentira de la correction qu'il n'a pas volée.

UN MENDIANT

Dimanche après-midi, vers deux heures, rue de Lannoy, un agent de sûreté a arrêté un individu qui allait de porte en porte demandant l'aumône. L'individu dont nous n'avons pu savoir le nom a été écroué.

BEURRE D'OOSTCAMP

le plus pur, le plus fin et le moins cher, 1 rue du Bois, Roubaix.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 2 Mai 1898

Naissances

Marie Driessens, cue de Blanchemaille. — Marie Beuckels, rue Bernard, cour Bernard, 3. — Maurice Mourra, rue Fourcroy, 25. — Marcelle Deschamps, boulevard Gambetta, cour Ladislas, 9. — Angèle Evely, rue du Fort, 90. — Maria Vermeulen, rur Pierre-de-Roubaix, cour Belmère, 2. — Georgette Regier, rue Béranger, 5. — Jules Rys, rue Blanchemaille. — Jeanne Despières, rue de Lille, impasse des Arts, 11. — Georges Bossaert, rue St-Louis, cour Scesépel, 3. — Florentin Boulez, rue Voltaire, 51. — Adrien Lambert, rue Sébastopol, 57. — Norbert Dacgnies, rue Larochefoucault, fort Vandamme, 73. — Georges Cokelaere, rue Voltaire.

Décès

André Bonte, 7 jours, rue de Valmy, maison Deplus. — Arthur Ghesquière, 7 mois, rue de l'Union, 26. — Victor Agache, 53 ans, rue St-Jean, 45.

Mariages

Achille Dumoulin, 21 ans, brodeur, rue du Tilleul, 170 et Léonie Becquet, 19 ans, soigneuse, rue Charlemagne, 59. — Henri Kegels, 24 ans, trieur de déchets, rue Christophe-Colomb, 19, et Adèle Lickendael, 25 ans, ménagère, rue Christophe-Colomb, 19. — Isidore Dupont, 26 ans, sans profession, rue des Arts, 128, et Angèle Salembier, 22 ans, sans profession, rue d'Oran, 1. — Léonide Varvennes, 25 ans, couvreur, à Tournai, et Marie Houttekindt, 32 ans, cuisinière, rue de Choiseul, 66. — Pierre Deslée, 22 ans, maçon à Leers, et Marie Dennin 24 ans, fileuse de lin, rue des Troisponts, maisons Loridant, 10. — Gustave Delplace, 20 ans, tisserand, rue de l'Ouest, 8, et Caroline Dewasch, 22 ans, tisserande, rue de Rome.

CROIX

Bris de clôture. — M. Briet, propriétaire rue Vauban, à Roubaix, possède un immeuble à usage d'estaminet, rue du Boulevard, à Croix.

Un passage avait été pratiqué par le public sur le côté de la maison à l'effet de raccourcir le chemin pour se rendre au Parc Barbieux.

Fatigué de cet état de choses qui pouvait lui causer un préjudice considérable, le propriétaire fit établir une clôture qu'il trouva abattue hier matin.

Vosture en détresse. — Avant-hier dimanche, vers neuf heures du soir, le citoyen Desbarbieux, maire, se rendait avec quelques conseillers municipaux à la Makellerie quand près de la barrière de l'Allumette, l'attention du groupe fut attiré par des cris poussés à quelque distance de là. Tous se précipitèrent et virent une voiture appartenant à M. Vamickeghem, loueur de voitures à Croix, complètement renversée c'est-à-dire les roues en l'air ; sous le cheval, abattu, gisait un homme, le voyageur, tandis que le cocher se lamentait à quelques pas. Le citoyen Desbarbieux fit immédiatement dégager l'homme qui se trouvait sous le cheval, mais on éprouva tant de difficultés qu'on dut couper les traits. Le maire fut atteint légèrement au pied droit par une ruade de l'animal.

On transporta l'homme évanoui dans un estaminet voisin où des soins intelligents le ranimèrent bientôt, nous n'avons pu connaitre son nom.

Quant au cocher on le fit monter dans sa voiture et un passant charitable reconduisit le tout chez le loueur.

Scène conjugale. — Pas commode du tout que ce F. C., ouvrier savonnier, qui se grise plus souvent que de raison. Et quand il laisse sa lucidité au fond du verre il tarabuste sa femme à coups de poing et de pied.

C'est ce qui vient encore d'arriver à la pauvre créature, épouvantée, a dû se plaindre au commissaire de police qui gratifia le brutal mari d'un procès-verbal pour ivresse et voies de fait.

Un second procès-verbal lui fut dressé.

Caisse d'Epargne. — A cause des élections du 8 mai prochain, la caisse d'épargne de Croix ne sera pas ouverte dimanche.

WATTRELOS

Réunion électorale. — Ainsi qu'il est annoncé d'autre part, une conférence publique et contradictoire sera faite ce soir, à 8 heures précises, à Wattrelos, salle Hauwel, estaminet du Pinson d'Or, par les citoyens Siauve-Evausy et Gabriel Farjat.

TOURCOING

PARTI OUVRIER

Les camarades du Parti ouvrier sont informés qu'à partir de mercredi, une permanence va être établie au siège du Comité exécutif, Brasserie Sociale.

Tous les soirs de 8 à dix heures, des délégués du Comité exécutif seront à la disposition des membres du Parti pour tous renseignements intéressant l'action électorale, pour délivrer manifestes, affiches, bulletins, etc.

Les camarades de leur côté sont invités à communiquer les renseignements utiles qui prrviendront à leur connaissance.

Le Comité exécutif compte sur le dévouement de tous les membres du Parti.

VOLEURS ARRÊTÉS

Un vol avec effraction a été commis hier soir chez un marchand de gaufres, rue de l'Epeulent.

Pendant l'absence des gens de la maison, deux malfaiteurs s'y sont introduits. Ils ont été pincés par la police au moment où ils « travaillaient. »

UN COUP DE BATON

Dimanche après-midi, M. Nutte, mécanicien, Grande Rue, revenait de Wattrelos, lorsqu'un individu qui le suivait lui porta un violent coup de bâton sur la tête et pris la fuite. Revenu de cette secousse, Nutte chercha son agresseur mais ne put le retrouver.

FAITS DIVERS RÉGIONAUX

LE CRIME D'ORCHIES

Descente du Parquet

Dans notre numéro d'avant-hier, nous avons donné tous les détails sur l'horrible assassinat de Léonie Duflot, par son mari Jules Fiévet.

Le parquet de Douai est descendu a Orchies, dimanche matin, à neuf heures, accompagné de M. le docteur Faucheux, médecin-légiste.

A 9 heures 1/2, l'assassin a été conduit à l'hôpital et confronté avec sa victime. Il a fait preuve d'un cynisme révoltant, ne manifestant aucun regret de son crime.

Après la confrontation, le juge d'instruction s'est rendu sur le théâtre du crime et a procédé à un constat des lieux.

Dans l'après-midi, le magistrat a entendu, à la mairie, plusieurs témoins et interrogé longuement le criminel, qui a fait des aveux complets, mais sans manifester de regrets.

A cinq heures, Fiévet a été emmené à la prison de Douai, sous bonne escorte. De la mairie à la gare, il a été l'objet de manifestations hostiles. Plus de 1,500 personnes lui faisaient cortège poussant des cris de mort. Des pierres même lui étaient lancées et il a fallu toute l'énergie des gendarmes pour le protéger de la foule. L brigadier de gendarmerie, M. Dewally, a été atteint au visage par une pierre qui avait été dirigée sur l'assassin. La blessure heureusement n'est pas grave.

L'autopsie du cadavre de la victime a été pratiquée à l'hôpital. Le médecin légiste a constaté que la malheureuse femme avait reçu trois coups de tranchet : l'un au poignet, le second perforant le poumon et le troisième atteignant le cœur.

LILLE

FÉDÉRATION DES SYNDICATS OUVRIERS DE LILLE

Jeudi 5 mai, à huit heures du soir, assemblée des délégués des syndicats fédérés.

Ordre du jour. — Elections législatives, dispositions à prendre.

OUVRIERS CHARPENTIERS

La chambre syndicale des ouvriers charpentiers et menuisiers de Lille et environs a dans son assemblée du 2 mai courant décidé de faire une réunion extraordinaire pour le samedi 7 du même mois, à huit heures du soir, à son siège, rue de la Vieille-Comédie, 25, pour donner la réponse des entrepreneurs du batiment, au sujet de l'augmentation formulée par elle et invite tous les membres de la corporation syndiqués ou non à assister à cette réunion qui est d'une grande importance au point de vue des salaires.

UN ENFANT DANS UN PUITS

Un jeune enfant de quatre ans, Jules-Ferdinand Dornart, qui s'amusait dimanche soir, vers six heures, dans la cour d'une maison en construction, rue de Bouvines, est tombé accidentellement dans un puits profond de huit mètres.

Aux cris poussés par d'autres enfants témoins de l'accident, M. Ildevert accourut et, descendant dans le puits, il remonta le pauvre petit à l'aide d'une corde.

M. le docteur Wartie, mandé en toute hâte, prodigua ses soins au jeune Dornard. Le médecin n'a constaté aucune fracture, mais Jules Dornard porte de sérieuses contusions et on craint des lésions internes.

Après avoir été pansée, la victime de cet accident a été transportée chez ses parents, rue de l'Espérance, 4.

LES FÊTES DESROUSSEAUX

Pour faciliter l'inscription des jeunes filles qui désirent participer à l'élection de la Muse, un bureau d'inscriptions sera installé à la Mairie, salle des adjudications, le mercredi 4 et le samedi 7 mai, de sept heures à dix heures du soir.

CONCURRENCE IMPOSSIBLE

Il serait difficile de produire, comme Victor Vaissier, des savons au musc, comparables en finesse et en pureté à son *Musc du Lèkèlè, N° 29*, parce que le parfumeur mondain reste l'unique fermier des chasses du centre de l'Afrique, et que le plus précieux musc animal vient de ce pays fortuné ; toute concurrence est donc impossible.

CONCERT DES JEUNES AVEUGLES

C'est le lundi 16 mai, à 8. 1/2 du soir, que les Jeunes Aveugles de l'institution de Ronchin donneront leur concert annuel à l'Hippodrome Lillois.

Le programme sera, nous dit-on, plein d'attrait. Les jeunes sourds-muets de l'Institution apporteront à la séance une large part d'attraction par leurs exercices de parole et de gymnastique.

On peut se procurer des cartes à l'avance chez M. Français, boulevard de la Liberté, chez M. Quarré libraire, Grand' Place, chez M. Courtois, rue Grande-Chaussée.

Prix des places : stalles 3 fr., premières 2 fr., secondes s fr., Troisièmes 0 fr. 50.

Moyennant 0 fr. 25, on a la faculté de faire numéroter les stalles chez M. François.

ÉCOLE D'INSTRUCTION DE LILLE

Il n'y aura pas Dimanche prochain 8 mai, d'exercices pratiques pour les officiers inscrits à l'école d'instruction de Lille. La prochaine séance aura lieu le Dimanche 15 mai, de 8 h. à 9 h. 1/2, sur le Champ-de-Mars de l'Esplanade.

MENUS FAITS

Ignoble individu. — Des agents de police ont arrêté hier, dans l'après-midi, square Jussieu, un individu d'Ascq, nommé Ernest P..., âgé de 55 ans, qui se montrait devant de jeunes enfants dans une tenue indécente.

Coup de marmite. — Henri Dauchelle, âgé de 41 ans, demeurant rue Adolphe, 7, a, parait-il, l'habitude de maltraiter sa maîtresse. Dimanche soir, au cours d'une discussion, il s'empara d'une marmite qu'il lui lança à la tête.

Henri Dauchelle a été arrêté.

Malades dans la rue. — Deux hommes ont été recueillis, hier, sur la voie publique, atteints de congestion cérébrale. Le premier, Joseph Dutrieux, 56 ans, journalier, demeurant rue du Curé-Saint-Sauveur, 41, a été relevé, à onze heures du soir, rue des Chats-Bossus, et conduit à son domicile après avoir reçu les soins d'un médecin. Quant au second, l'accident lui est arrivé à six heures du soir au cimetière du Sud, et il a été transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie.

LE NORD

WAVRIN. — La St-Mamert. — La compagnie des sapeurs-pompiers fêtera cette année la St-Mamert le lundi 9 mai prochain.

Après les tirs a la cible aura lieu le banquet annuel pour lequel l'original Léon, le comique si renommé des Infants d'Faidherbe, de Lille, a promis son concours, ce qui promet une belle fête aux pompiers.

HOUPLINES. — Convocations. — Aujourd'hui à 8 heures du soir, réunion du groupe l'Avenir houplinois, à la Coopérative.

— A la même heure, au même endroit, réunion du comité électoral.

— Lundi 9 mai, à 6 heures du soir, réunion du groupe d'Etudes sociales, au siège.

Pour la lutte ; Quête faite à Sainghin, 5 fr. — Quête à la Bassée, 7,40. — Un socialiste belge, 5,00 — Six socialistes du Bourg 0,60. — Un groupe de futurs électeurs 0,70. — Des charbonniers de Commines, 0,65. — Remis à Sohier. — Total, 19 fr. 35

DOUAI

Parti ouvrier. — Les membres du Comité électoral de la 1re circonscription sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, mardi, à sept heures du soir, à la Maison du Peuple.

Conseil municipal. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a, par 9 voix contre 8, voté un crédit supplémentaire de 19.000 francs pour la fête communale.

Voici les principales lignes de cette fête :

Samedi 2 juillet dans la soirée. — Prologue de la marche-cortège du lendemain.

Dimanche 3. — Marche-cortège des diverses industries locales. — 1. Char de la filature ; 2. Char du commerce et de l'industrie ; 3. Char de l'agriculture ; 4. Char de la fonderie de cloches ; 5. Char de l'électricité ; 6. Char de l'Imprimerie ; 7. Char de l'horticulture ; 8. Char des mines ; 9. Char de la brasserie ; 10. Char de la blanchisserie.

11. Char de la tannerie et de la corroierie ; 12. Char aumonière.

5 musiques et 700 personnages prendront part à la marche-cortège.

Journée du lundi 4. — Fête vélocipédique.

Journée du mardi 5. — Fête aérostatique, fête de nuit au sport de la rue de Cambrai.

Journée du dimanche 10. — Concours hippique.

Journée du 14 juillet. — Matinée gratuite au théâtre, organisée par la société *Amicitia* ; feu d'artifice ; bal, place Carnot.

Octroi. — Pendant le mois d'avril, les recettes de l'octroi se sont élevées à 56.483 fr. 71 en augmentation de 2,252 fr. 59 sur les produits d'avril 1897.

Les quatre premiers mois de l'exercice courant ont produit la somme de 225,386 francs 78 ; la plus-value est de 574 fr. 22 sur la période correspondante de l'année précédente.

Distinctions honorifiques. — Parmi les distinctions honorifiques décernées pour actes de dévouement nous relevons : une médaille d'argent de 2e classe accordée à M. Lenoir, mineur à Lallaing et une mention honorable à M. Dilly, marchand à Aniche.

Concert. — La musique municipale se fera entendre pour la première fois de l'année sur la place Carnot, samedi prochain, à neuf heures du soir.

Procès-verbal. — Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Carpentier Henri, âgé de 27 ans, demeurant à Douai, en fuite, pour vol de numéraire au préjudice des époux François, place St-Amé (Maison du Peuple).

FLINES. — Fête musicale. — A l'occasion de la fête du hameau du Catelet, la commune organise, pour le dimanche 8 mai, une fête musicale qui commencera à 4 heures. Le défilé partira à 2 h. 1/2 de chez M. Caron Augustin.

RAIMBEAUCOURT. — Carrousel. — La jeunesse de Raimbeaucourt organise pour le 27 juillet un carrousel en voiture, au profit des pauvres de la commune.

ANICHE. — Réunion d'édiles. — La réunion du Conseil municipal annoncée pour le samedi 30 avril, n'a pas eu lieu. Un nombre insuffisant de conseillers municipaux avaient répondu à la convocation, de sorte qu'il a été impossible de délibérer. Pourquoi ce désintéressement des affaires publiques ?

Petite Correspondance

La Madeleine. — Le soldat doit être inscrit sur les listes électorales, sans qu'il ait eu à faire de nouvelle déclaration, s'il habitait déjà La Madeleine, au moment du tirage au sort. Autrement une déclaration était nécessaire avant le 31 mars dernier.

PAS-DE-CALAIS

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1re Circonscription de Béthune

Lens. — M. Wagon en réunion privée. — Dimanche soir, environ cent cinquante personnes assistaient à la réunion organisée dans la salle de l'Alcazar par la société radicale de Lens.

M. Wagon, ex-maire de Lens révoqué, principal organisateur, disons-le, de la réunion et Président de la société, présidait.

Nous n'entreprendrons pas de rendre compte en détail de tout ce qui a pu être dit au sein de cette réunion électorale, véritable comédie.

M. Wagon y a procédé à des attaques idiotes contre M. Basly, député sortant, et a fait l'éloge de son concurrent, M. le docteur Thelliez. Si M. Thelliez se trouve flatté d'éloges venant de pareille source, il n'est pas difficile !

Profitant de la circonstance, M. Wagon a fait son apologie en termes aussi longs que prétentieux.

Il s'est posé en victime ; il a été l'objet d'attaques injustes de la part de toute la *mauvaise* presse.

« La Cour des comptes, dit-il, qui a eu l'audace de relever des irrégularités dans sa comptabilité » n'a pas, elle non plus, été ménagée.

A-t-il réussi à se réhabiliter ?

La Cour des Comptes se contentera-t-elle de grandes phrases ? Assurément non — il lui faut des justifications, c'est pourquoi elle les réclame pour la seconde fois à l'ex-maire de Lens.

CARVIN. — Réunion. — Dimanche, par le train de deux heures et demie du soir, descendaient en gare de Carvin environ soixante-dix individus qui se dispersèrent par groupes de six ou sept et se mirent à parcourir les estaminets, faisant de la propagande contre le député Basly.

Vers cinq heures, 800 personnes se trouvaient réunies dans la salle de l'Hôtel de France.

M. Sougey, secrétaire général de la Ligue républicaine du canton de Carvin, prend le premier la parole ; il remercie les électeurs d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation de la Ligue, il remercie le député Basly d'être venu dans une réunion publique, il remercie aussi la presse et regrette l'absence de MM. Déprez et Thelliez, candidats, qui contrairement à la plus élémentaire des politesses, n'ont même pas adressé le moindre mot d'excuse.

M. Galez, conseiller municipal, est nommé président et MM. Derock et Mallet, également conseillers municipaux, assesseurs.

Le président dit que la parole sera donnée à ceux qui la demanderont.

Mais les perturbateurs venus de Lens et Hénin-Liétard se mettent à hurler. Après avoir usé de tous les moyens conciliants, un certain nombre de citoyens se décident à jeter dehors tous les provocateurs.

Il s'ensuit quelques poussées et les tapageurs se livrent à des voies de fait qui nécessitent l'intervention de la gendarmerie et amènent trois arrestations provisoires, celles de MM. Gustave Dreux, de Lens, Emile Leroy, d'Hénin-Liétard et Autem Villars, de Lens, tous défenseurs de la candidature de M. Thelliez.

Alors le calme se rétablit : la parole est donnée au député Basly qui, au milieu des cris répétés de : Vive Basly ! apparait sur la tribune.

Pendant plus d'une heure, le député de Lens rend compte de son mandat. Il réfute aussi vigoureusement les critiques lancées contre lui et parlant de l'approfondissement de la Seine qui selon certains, dit M. Basly, doit être la ruine de notre belle industrie houillère, il affirme ne jamais l'avoir votée. (Cris : Vive Basly).

Consultation prise, le président déclare que M. le député Basly n'a pas voté le projet de loi portant approfondissement de la Seine, mais qu'au contraire le nom du sénateur Déprez figure parmi ceux qui l'ont voté. (Cris : A bas le menteur Déprez !)

MM. Virel, d'Harnes, et Beugnet, d'Oignies, parlent ensuite, flétrissant ceux qui, il y a un instant, ont tenté de semer le désordre dans la réunion, sous prétexte de défendre la candidature de M. Thelliez qui se prétend l'homme de l'ordre et de la liberté.

M. Sougey, secrétaire général de la ligue, conseiller municipal de Carvin, prend la parole et cingle les promoteurs de la candidature de M. Thelliez.

Il blâme les actes des perturbateurs de Lens parmi lesquels il a reconnu ceux qui, à la réunion privée à l'Alcazar, à Lens, ont crié : *A bas Carvin* ! puis il passe en revue les diverses réunions des maires et explique que dans la réunion de Lens où il avait été invité comme représentant de la Ligue de Carvin, M. le sénateur Déprez lui a refusé la parole après la lui avoir promise.

M. Sougey parle encore très longuement, ses arguments sont cinglants pour les ennemis de M. Basly, puis il termine en disant : votons tous pour le député Basly, notre vote signifiera à M. Déprez, sénateur, qu'il est notre serviteur et non notre maitre et au docteur Thelliez son candidat que nous voulons une république franchement républicaine !

Un ordre du jour acclamant la candidature Basly obtient l'unanimité des suffrages.

Un des individus arrêtés a été relâché après s'être vu dresser procès-verbal pour coups.

Théâtres Fêtes & Concerts

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors-ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

MANUFACTURE FRANÇAISE des

CHAUSSURES RAOUL

25 Maisons de Vente à Paris

CHAUSSURES pour HOMMES — DAMES — FILLETTES — GARÇONNETS

Succursales { 15, rue Nationale, LILLE. 49, Grand'Rue, ROUBAIX.

Le légitime succès des Chaussures Raoul est dû à leur fabrication d'une perfection irréprochable et à leurs prix défiant toute concurrence.

DIX ANS

Nous avons souvent l'occasion de relater les merveilleux effets du **Dépuratif Delezenne** et du **Baume Sainte-Geneviève**, dans les eczémas, dartres, acretés, plaies et vices du sang. Certes, il est actuellement difficile de faire un choix parmi les prétendus remèdes engendrés par une concurrence regrettable, remèdes qui, pour la plupart, n'ont d'efficacité que pour la bourse de leur inventeur. Mais aucun doute n'est possible à l'égard du **Dépuratif Delezenne** et du **Baume Sainte-Geneviève**, ces médicaments précieux, créés il y a un grand nombre d'années par un savant praticien, M. Delezenne, alors pharmacien à Lille, et qui depuis lors n'ont cessé de donner des preuves éclatantes de leur puissance curative. Nous sommes heureux de porter à la connaissance des personnes atteintes de ces maladies, une lettre qui vient de nous parvenir et que nous publions sur l'autorisation de son signataire :

Monsieur,

Atteint depuis dix ans d'un eczéma aux mains, aux pieds et à la figure, j'avais consulté des spécialistes et pris beaucoup de médicaments sans succès. J'ai dû abandonner mon travail bien souvent ; j'ai enfin employé, sur l'avis d'un docteur, le Dépuratif Delezenne et le Baume Sainte-Geneviève et en moins de quinze jours j'ai pu reprendre mon travail. Sept semaines de traitement ont suffi à me guérir complètement. C'est un bonheur pour moi et pour ma famille de vous annoncer ma guérison que vous pouvez publier si vous le jugez utile.

Je vous remercie et vous prie d'agréer l'expression de ma reconnaissance éternelle.

E. LELIÈVRE,
rue du Pont-du-Lion-d'Or, 42, à Fives.

Vu par nous, maire de la ville de Lille, pour légalisation de la signature de M. M. Lelièvre,

Lille, le 21 avril 1898.
Le maire (signé) DELORY.

Le dépuratif Delezenne coûte 4 fr. le flacon, franco 4,80.

Le Baume Ste-Geneviève coûte 1 fr. le pot, franco 1,30.

Dépôt général chez M. Dubus, pharmacien, 7, rue des Arts, Lille.

On trouve également ces remèdes dans la plupart des pharmacies et notamment :

A Armentières, pharmacie DU PLANTY, successeur de M. JEANSON, rue de Dunkerque, 37.

A Arras, pharmacie DELATTRE, rue Meaulens.

A Boulogne-sur-Mer, pharmacie JOMIN, rue A. Thiers, 30.

A Calais, pharmacie du docteur BERQUET, rue Lafayette ; — pharmacie BIENCOURT, boulevard de Lesseps, 15 ; — pharmacie MERCIER, rue des Fontinettes, 94.

A Cambrai, pharmacie MASSET, place d'Armes, 78.

A Dunkerque, pharmacie DE LYLLE, place Jean-Bart ; — pharmacie GOSSIEAUX, rue Neuve, 32.

A Saint-Omer, pharmacie THÉLIEZ, 10, rue Wissocq.

A Valenciennes, pharm. PERSIGNAT, (BESNARD successeur), rue du Quesnoy, 48.

POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

Solidarité Internationale

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une si admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamar, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1901.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

A ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence :

1,500 pardessus Moskova, magnifiques à . . . . fr. 14 50
1,800 pardessus, extra, doublure satin, piqués, quadrillés, ouatés, à. . fr. 18 »
1,500 pardessus extra riches (vendus partout ailleurs de 50 à 70 fr.). fr. 23 »
5,000 costumes complets cheviotte à fr. 17 50
4,000 costumes complets, peignés, élégants, toutes nuances, de fr. 19 à fr. 24 50

Ces prix, nous le répétons et chacun peut s'en assurer, défient toute concurrence. Quant à la coupe, elle est irréprochable et peut rivaliser avec celle de meilleures maisons françaises.

Comment donc les socialistes de la frontière, qui ont coutume d'aller se vêtir en Belgique, pourraient-ils hésiter devant des résultats semblables ?

Courtrai est généralement le but de leur voyage, c'est encore pourquoi il ne leur est pas possible d'hésiter, car le GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS est, dans cette ville, la seule maison qui échappe à l'ingérence cléricale.

Tout le monde ira donc au GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, 59, Grande-Place, à Courtrai, pour son avantage personnel, d'abord, pour aider ensuite la Verrerie ouvrière de Carmaux, puisque

Un bon de la Verrerie ouvrière

d'une valeur de cinq francs, *remboursable* **à six francs**

sera délivré : 1° à toute personne achetant pour cent francs, en une seule fois ou en plusieurs fois, dans le délai d'un an, à courir du mois de septembre 1897 ; 2° à tout groupe de personnes achetant en commun, pour une même valeur et dans le même délai.

N.-B. — Le grand Bazar Social étant une œuvre éminemment philanthropique dans son organisation et dans son but, se défief des nombreux agents stipendiés par les cléricaux qui rodent aux alentours de la gare et dont la mission est d'induire les voyageurs en erreur sur le caractère d'une institution dont ils redoutent à bon droit la concurrence

(N° 6.840)

UNE PRIME

Le Grand Bazar social Français de Courtrai met à la disposition de ses clients un lot de magnifiques montres de Genève, remontoirs argent, galonnés or, à cylindre, 10 rubis, pour homme et dame.

Ces montres, d'une valeur réelle de vingt-cinq francs, ne seront vendues que *douze francs cinquante*, à toutes les personnes qui feront leurs achats de vêtements au Bazar social Français, cela pour leur permettre de retrouver leurs frais de voyage.

BOURSE DE LILLE

du 2 Mai

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	.....	15300	15200
Anzin	.....	5525	5560
Bruay	.....	34600	34100
Bully	2905	2940	2905
Carvin	1240	1250	1245
Courrières	1925	1939	1920
Douchy	995	995	985
Dourges	13800	13000	13650
Escarpelle	760	760	750
Lens 100e	...	393	...
Liévin	...	1750	1745
Meurchin	...	8800	8700
Ostricourt	...	740	700
Vicoigne	.....	23000	22700

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*
28, Rue de Fiv[es] 28.